

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 1 ET 2 EN ALTERNANCE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement via l'IA WEB
[Liens IA WEB :](#)

PREMIERE INSCRIPTION https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php

RE-INSCRIPTION : <https://ent.univ-amu.fr/>

La première période d'inscription administrative se déroulera :

- Le **2 juillet 2026 à 14h** au **22 juillet 2026 à 12h** pour les étudiants de Master 1 & Master 2

Une seconde période d'inscription sera ouverte :

- Pour les étudiants de Master 1 : l'inscription devra être effectuée dans les plus brefs délais après acceptation, et au plus tard **le 18 septembre 2026 à 17h**.

SITES	Niveau du diplôme	1ère période des inscriptions administratives		Fermeture administrative du service de scolarité		2ème période des inscriptions administratives	
		Du	Au	Du	Au	Du	Au
Aix et Marseille	M1 INFOCOM (néo master proposition acceptée entre le 03/06/2026 et le 16/06/2026)	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	17/07/2026 à 12h	23/08/2026 inclus	NEANT	NEANT
Aix et Marseille	M1 INFOCOM (néo master proposition acceptée définitivement entre le 10/07/2026 au 19/07/2026 à 23h59)	10/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	17/07/2026 à 12h	23/08/2026 inclus	NEANT	NEANT
Aix et Marseille	M1 INFOCOM (néo master proposition acceptée définitivement entre le 20/07/2026 et le 30/08/2026 à 23h59)	NEANT	NEANT	17/07/2026 à 12h	23/08/2026 inclus	Dans les plus brefs délais après acceptation	18/09/2026 à 17h (date de clôture des IA)

- Pour les étudiants de Master 2 : la réouverture des inscriptions aura lieu **le 20 août 2026 à 14h**, et celles-ci devront être finalisées **au plus tard le 30 septembre 2026 à 17h**.



Votre dossier sera enregistré et mis en attente d'un contrat signé (date limite pour la signature du contrat le 30/10/2026).

Les alternants en contrat d'apprentissage (qui relève de la Formation Initiale) sont assujettis à la CVEC. Le coût est de 105 euros. <https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr>



Les alternants en contrat de professionnalisation (qui relève de la Formation Continue) ne sont pas concernés par la CVEC.

[Veuillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une première inscription :](#)

- Attestation d'acquittement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) via le lien :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC

- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**,

- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,

- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire,

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2026/2027

- La journée Défense et Citoyenneté (anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense)
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur (BAC +3) ou du relevé de notes de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger
- Copie du relevé de notes ou du diplôme du baccalauréat
- Etudiants extra-communautaires (diplômes nationaux).

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une réinscription :

- Attestation d'acquittement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) **via le lien :**

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2026/2027

Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l'espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).

A réception du contrat signé, vous recevrez votre certificat de scolarité.

CONTACT DE LA GESTIONNAIRE DE SCOLARITE SI BESOIN :

Mme ATTARD : ejcam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 41

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien Cordialement,